Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
068-200066009-20240624-2412C-2024-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/07/2024
Publication : 04/07/2024
CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 4 juillet 2024 Le Président

MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION
Sous la présidence de Jean-Luc SCHILDKNECHT
1er vice-président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 24 juin 2024

65 élus présents (104 en exercice, 23 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE ZAE BANTZENHEIM - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (311/7.1.3/2412C)

Le Compte Administratif reflète la gestion de Mulhouse Alsace Agglomération pour un exercice alors que le budget primitif et le budget supplémentaire sont des documents de prévision et d'autorisation.

Les résultats de la gestion 2023 constatent les réalisations de dépenses et les recouvrements de recettes effectués au cours de l'année, pour le budget annexe de la ZAE de Bantzenheim.

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un Président temporaire.
M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est élu Président pour approuver le présent compte administratif.

1 – SECTION D'EXPLOITATION

Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 53 356,15 €.

Les recettes se montent à 3 306,00 €.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 50 050,15 €.

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement réalisées s'élèvent à 916 789,69 € (essentiellement déficit antérieur reporté).

Il n'y a pas de recettes d'investissement.

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire à hauteur de 916 789,69 €.

3 - RESULTAT

Le Compte administratif 2023 du budget annexe de la ZAE de Bantzenheim dégage un résultat global de fin d'exercice déficitaire de 966 839,84 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération approuve le Compte Administratif 2023 du budget annexe de la ZAE de Bantzenheim.

PJ :
- Compte administratif 2023
- Rapport de présentation

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance	Le Président
	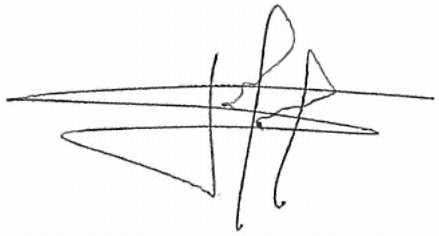
Jean-Luc SCHILDKNECHT	Fabian JORDAN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE COMMUNES AGGLO MULH : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION

Numéro SIRET : 20006600900040

POSTE COMPTABLE : RESP COMPTABLE SGC MULHOUSE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BA ZAE BANTZENHEIM (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 6
C1 - Exécution du budget - Résultats 7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 10
B1 - Equilibre financier - Investissement 11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 12
C1 - Balance générale - Dépenses 13
C2 - Balance générale - Recettes 14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 31

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	33
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	34
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	35
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	37

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II –En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	6 612,00	3 306,00	-963 533,84	A1	-966 839,84
Investissement	3 306,00	0,00	(2) -913 483,69	A2	-916 789,69
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	3 306,00	3 306,00	(3) -50 050,15	A3	-50 050,15

	RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	-966 839,84
Investissement	A2 + B2	-916 789,69
Fonctionnement	A3 + B3	-50 050,15

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE — II

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET — A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 306,00	G	3 306,00
	Section d'investissement	B	3 306,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	50 050,15 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	913 483,69 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	970 145,84	= G + H + I + J	3 306,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	53 356,15	= G + I + K	3 306,00
	Section d'investissement	= B + D + F	916 789,69	= H + J + L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	970 145,84	= G + H + I + J + K + L	3 306,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	**0,00**	**0,00**
45…	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
	Total des réalisations réelles en investissement	I **0,00**	II **0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)*	*3 306,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*
	Total des réalisations d'ordre en investissement	*III* ***3 306,00***	*IV* ***0,00***

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	**3 306,00**	II + IV	**0,00**

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	**913 483,69**	VI	**0,00**
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	**0,00**

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	**916 789,69**	II + IV + VI + VII	**0,00**
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		**-916 789,69**		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général (1)		3 306,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)		0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)		0,00
			731 Fiscalité locale		0,00
			74 Dotations et participations (1)		0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)		0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00			
014 Atténuations de produits		0,00	013 Atténuations de charges (1)		0,00
016 APA		0,00	016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00	017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
Total dépenses de gestion des services		3 306,00	Total recettes de gestion des services		0,00
66 Charges financières		0,00	76 Produits financiers		0,00
67 Charges spécifiques (1)		0,00	77 Produits spécifiques (1)		0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)		0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)		0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I	**3 306,00**	**TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES**	II	**0,00**

OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)		*0,00*	*042 Opérations ordre transf. entre sections (3)*		*3 306,00*
043 Opérations ordre intérieur de la section		*0,00*	*043 Opérations ordre intérieur de la section*		*0,00*
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*III*	***0,00***	***TOTAL RECETTES D'ORDRE***	*IV*	***3 306,00***

TOTAL DES DEPENSES DE l'EXERCICE	I + III	**3 306,00**	**TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE**	II + IV	**3 306,00**

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	50 050,15	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	**53 356,15**	**TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**	II + IV + VI	**3 306,00**

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	-50 050,15

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) *DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.*

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*			*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations			*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)		0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)		0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)		0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)		0,00	*0,00*	0,00
018	RSA		0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*			*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*			*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*			*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*			*3 306,00*	3 306,00
198	*Neutralisation des amortissements*			*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)		0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*			*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*			*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total		**0,00**	***3 306,00***	**3 306,00**

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	**913 483,69**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	3 306,00		3 306,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	*0,00*	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**3 306,00**	***0,00***	**3 306,00**

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	**50 050,15**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE — II
BALANCE GENERALE – RECETTES — C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	*0,00*	0,00
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	**0,00**

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	**0,00**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*3 306,00*	3 306,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante(8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**0,00**	***3 306,00***	**3 306,00**

Pour information R002 Résultat positif reporté	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		**916 490,00**	**3 306,00**	**0,00**	**913 184,00**	**0,00**	**3 306,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 976,00	0,00	0,00	8 976,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**8 976,00**	**0,00**	**0,00**	**8 976,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**8 976,00**	**0,00**	**0,00**	**8 976,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (5)*	*907 514,00*	*3 306,00*		*904 208,00*		*3 306,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**907 514,00**	**3 306,00**		**904 208,00**		**3 306,00**
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		**913 483,69**					
Total des dépenses d'investissement cumulées		**1 829 973,69**	**916 789,69**	**0,00**	**913 184,00**	**0,00**	**3 306,00**

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		**1 829 973,69**	**0,00**	**0,00**	**1 829 973,69**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	913 483,69	0,00	0,00	913 483,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**913 483,69**	**0,00**	**0,00**	**913 483,69**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**913 483,69**	**0,00**	**0,00**	**913 483,69**
021	*Virement de la section de fonctionnement (4)*	*0,00*			
040	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)*	*916 490,00*	*0,00*		*916 490,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre		***916 490,00***	***0,00***		***916 490,00***
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		***0,00***			
Total des recettes d'investissement cumulées		**1 829 973,69**	**0,00**	**0,00**	**1 829 973,69**

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		**916 490,00**	**3 306,00**	**0,00**	**913 184,00**	**0,00**	**3 306,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 976,00	0,00	0,00	8 976,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	8 976,00	0,00	0,00	8 976,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**8 976,00**	**0,00**	**0,00**	**8 976,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**8 976,00**	**0,00**	**0,00**	**8 976,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6)*	*907 514,00*	*3 306,00*		*904 208,00*		*3 306,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
	Charges transférées (7)	*907 514,00*	*3 306,00*		*904 208,00*		*3 306,00*
3555	*Terrains aménagés*	*907 514,00*	*3 306,00*		*904 208,00*		*3 306,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**907 514,00**	**3 306,00**		**904 208,00**		**3 306,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		**1 829 973,69**	**0,00**	**0,00**	**1 829 973,69**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	913 483,69	0,00	0,00	913 483,69
1641	Emprunts en euros	913 483,69	0,00	0,00	913 483,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**913 483,69**	**0,00**	**0,00**	**913 483,69**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**913 483,69**	**0,00**	**0,00**	**913 483,69**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*		
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*916 490,00*	*0,00*		*916 490,00*
3555	*Terrains aménagés*	*916 490,00*	*0,00*		*916 490,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
Total des recettes d'ordre		***916 490,00***	***0,00***		***916 490,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		**959 890,00**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**956 584,00**	**0,00**	**3 306,00**
011	Charges à caractère général (3)	43 400,00	3 306,00	0,00	0,00	40 094,00	0,00	3 306,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		**43 400,00**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**40 094,00**	**0,00**	**3 306,00**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Total des dépenses réelles		**43 400,00**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**40 094,00**	**0,00**	**3 306,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*					
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4)*	*916 490,00*	*0,00*			*916 490,00*		*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**916 490,00**	**0,00**			**916 490,00**		**0,00**

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	**50 050,15**							

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**1 009 940,15**	**53 356,15**	**0,00**	**0,00**	**956 584,00**	**0,00**	**3 306,00**

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		**1 009 940,15**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**1 006 634,15**
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 050,15	0,00	0,00	0,00	89 050,15
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	13 376,00	0,00	0,00	0,00	13 376,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**102 426,15**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**102 426,15**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles		**102 426,15**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**102 426,15**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*907 514,00*	*3 306,00*			*904 208,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des recettes d'ordre		**907 514,00**	**3 306,00**			**904 208,00**

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	**0,00**					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	**1 009 940,15**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**1 006 634,15**

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		**959 890,00**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**956 584,00**	**0,00**	**3 306,00**
011	Charges à caractère général (4)	43 400,00	3 306,00	0,00	0,00	40 094,00	0,00	3 306,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	39 000,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 400,00	3 306,00	0,00	0,00	94,00	0,00	3 306,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		**43 400,00**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**40 094,00**	**0,00**	**3 306,00**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
Total des dépenses réelles		**43 400,00**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**40 094,00**	**0,00**	**3 306,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*						
042	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)*	*916 490,00*	*0,00*			*916 490,00*		*0,00*
71355	*Variat° stocks terrains aménagés*	*916 490,00*	*0,00*			*916 490,00*		*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*		*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**916 490,00**	**0,00**			**916 490,00**		**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE — B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		**1 009 940,15**	**3 306,00**	**0,00**	**0,00**	**1 006 634,15**
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 050,15	0,00	0,00	0,00	89 050,15
7015	Ventes de terrains aménagés	89 050,15	0,00	0,00	0,00	89 050,15
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	13 376,00	0,00	0,00	0,00	13 376,00
7473	Participation départements	13 376,00	0,00	0,00	0,00	13 376,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**102 426,15**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**102 426,15**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		**102 426,15**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**102 426,15**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*907 514,00*	*3 306,00*			*904 208,00*
71355	*Variat° stocks terrains aménagés*	*907 514,00*	*3 306,00*			*904 208,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des recettes d'ordre		**907 514,00**	**3 306,00**			**904 208,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).*

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**0,00**	**I 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**0,00**	**0,00**	**913 483,69**	**913 483,69**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**0,00**	**III** **0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées		
27…	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
29…	*Dépréciations des immobilisations*		
31…	*Matières premières (et fournitures) (4)*		
33…	*En-cours de production de biens (4)*		
35…	*Stocks de produits (4)*		
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*		
59…	*Dépréciation des comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	**913 483,69**
Ressources propres disponibles	IV	**0,00**
Solde	V = IV – II (5)	**-913 483,69**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 104
Nombre de membres présents : 65 (+23 pouvoirs)
Nombre de suffrages exprimés : 88
VOTES :
Pour : 65 (+23 pouvoirs)
Contre : /
Abstentions : /

Date de convocation : 18/06/2024

Présenté par le Président temporaire de m2A (1), M. Jean-Luc SCHILDKNECHT
A Mulhouse, le 24/06/2024

Délibéré par l'assemblée Conseil d Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (2), réunie en session
A Mulhouse, le 24/06/2024
Les membres de l'assemblée délibérante Conseil d Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (2),(3),

AGUDO-PEREZ Francine	
BAECHTEL Rachel	
BECHT Olivier	Absent
BEHE Jean-Marie	Proc. à M. BELLONI
BELLONI Thierry	
BERGDOLL Benoit	
BEYAZ Beytullah	
BITSCHENE Christophe	
BLANQUIN Jacques	Proc. à Mme LIERMANN
BOESCH Nathalie	
BONI DA SILVA Claudine	Proc. à Mme RAPP
BOUAMAIED Nour	Absente
BOUILLÉ Jean-Philippe	
BUCHERT Maryvonne	Proc. à M. BOUILLÉ
BUX Daniel	
CAUSER Jean-Yves	Excusé
CHAPATTE Jean-Claude	Absent
CHÉRAY Michel	Proc. à Mme BAESCH
COLOM Florian	Excusé
CORNEILLE Marie	Proc. à Mme LOISEL

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

COUCHOT Alain	Proc. à N. QUIN
D'ORELLI Philippe	Proc. à N. BEYAZ
DHALLENNE Christine	
DUSSOURD Francis	
EHRET Antoine	Absent
EL HAJJAJI Nadia	Proc. à Mme PAUGAM
ENGASSER Thierry	Excusé
FUCHS Gilbert	
GERRER Valérie	
GIRONA André	Proc. à Mme BAECHTEL
GODBILLON Isabelle	
GOEPFERT Yves	
GOETZ Anne-Catherine	
GOLDSTEIN Danièle	
GREILSAMMER Gérard	Proc. à M. RICHARD
GUTH Maurice	
HAGENBACH Vincent	
HARTMANN Hugues	
HERZOG Michèle	
HILLMEYER Francis	
HOMÉ Antoine	
HOTTINGER Marie	
JENN Fatima	~~Proc. à M. JORDAN~~
JORDAN Fabian	
JULIEN Jean-Paul	
JUNG Alfred	
KEMPF Pierrette	
KRZEMINSKI Frédéric	Excusé
LAUGEL Michel	

* M. Fabian JORDAN : sorti pour le vote

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LECONTE Alain	
LIERMANN Monique	
LIPP Pierre	
LOGEL Pierre	
LOISEL Corinne	
LUTOLF-CAMORALI Anne-Catherine	
LUTZ Michèle	
MATHIEU-BECHT Catherine	
MEHLEN Josiane	
MENSCH Jean-Claude	Proc. à M. RICHE
METZGER Henri	Proc. à M. JUNG
MEYER Véronique	
MIMAUD Danièle	
MINERY Loïc	
MOR Jean-Paul	
MOTTE Nathalie	Proc. à Mme HOTTINGER
NEUMANN Rémy	Proc. à Mme HERZOG
NICOLAS Thierry	
OBERLIN Alfred	Proc. à Mme ZABAOUI
ONIMUS Roland	Proc. à Mme DHALLENNE
PAUGAM Maëlle	
PAUVERT Bertrand	
PULEDDA Patrick	Absent
QUIN Paul	
RAPP Catherine	
RENCK Ginette	
RICHARD Loïc	
RICHE Laurent	
RIFF Didier	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

RISSER Chantal	
RITZ Christelle	Excusée
SALZE Pierre	Proc. à M. JULIEN
SASSI Annouar	Absent
SCHELL Christiane	Proc. à Mme MEHLEN
SCHILDKNECHT Jean-Luc	
SCHILLINGER Gilles	
SCHIRCK Alain	
SCHMIDLIN BEN M'BAREK Malika	Absente
SCHWEITZER Pascale Cléo	Absente
SIMEONI Joseph	
SIMON Corine	
SORNIN Cécile	Proc. à Mme GUETZ
STEGER Christophe	
STRIFFLER Paul-André	
STURCHLER Philippe	
SUAREZ Emmanuelle	Proc. à Mme RISSER
TALLEUX Carole	
TORANELLI Christophe	
TRIMAILLE Philippe	Proc. à Mme LUTZ
VIOLA Antoine	
WEISBECK Joseph	Proc. à Mme RENCK
WOLFF Philippe	
ZAGAOUI Saadia	
ZELLER Fabienne	
ZIMMERMANN Nicolas	Absent

Certifié exécutoire par le Président de m2A (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 4 juillet 2024

Fabian JORDAN 4 juillet 2024

A , le 4 juillet Sausheim 2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Mulhouse Alsace **Agglomération**

Habitat
Plan Climat
Développement Durable
Emploi
Tourisme
Petite enfance
Aérodrome
Aéroport
TGV
Accueil des entreprises
Equipements sportifs et culturels
Tram-train
Collecte
Economie
Propreté
Pistes cyclables
Transports publics
Aménagement du territoire
Zoo
Université
Périscolaire

" Compte administratif

Rapport de présentation

année 2023 "

MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

1. Examen du budget général 3
1.1. Section de Fonctionnement 3
1.1.1. Recettes et dépenses réelles 4
A. Opérations de gestion 5
a. RECETTES 5
b. DEPENSES 9
B. Opérations financières 15
1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre 16
a. RECETTES 16
b. DEPENSES 16
1.2. Section d'Investissement 17
1.2.1. Opérations réelles 17
a. RECETTES 17
b. DEPENSES 19
1.2.2. Opérations d'ordre 22
a. RECETTES 22
b. DEPENSES 23
2. Examen des Budgets annexes 24
2.1 Budget annexe de l'Eau 24
2.1.1 Section d'exploitation 24
2.1.2 Section d'investissement 26
2.2. Budget annexe du Chauffage Urbain 27
2.2.1. Section d'exploitation 27
2.2.2. Section d'Investissement 29
2.3. Budget annexe des Transports Urbains 31
2.3.1. Section d'exploitation 31
2.3.2. Section d'investissement 34
2.4. Budget annexe ZAE gare de Bantzenheim 36
2.4.1. Section d'exploitation 36
2.4.2. Section d'investissement 36

Présentation agrégée du budget m2A			
BUDGET PRINCIPAL			
SECTION	**Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)**	**Réalisations - mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**
Investissement			
DEPENSES	113 437 957,40	70 721 704,87	28 665 833,32
RECETTES	113 437 957,40	58 966 721,43	14 090 423,92
Fonctionnement			
DEPENSES	307 539 303,80	256 524 740,42	
RECETTES	307 539 303,80	311 543 781,36	
BUDGET ANNEXE DE L'EAU			
SECTION	**Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)**	**Réalisations - mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**
Investissement			
DEPENSES	35 050 534,45	20 982 052,79	4 459 660,35
RECETTES	35 050 534,45	17 440 692,10	
Fonctionnement			
DEPENSES	69 013 930,64	55 670 641,55	
RECETTES	69 013 930,64	68 692 342,81	
BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN			
SECTION	**Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)**	**Réalisations - mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**
Investissement			
DEPENSES	21 597 299,73	16 880 964,22	264 475,91
RECETTES	21 597 299,73	14 114 689,25	
Fonctionnement			
DEPENSES	29 896 346,39	16 347 885,06	
RECETTES	29 896 346,39	26 146 276,33	
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN			
SECTION	**Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)**	**Réalisations - mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**
Investissement			
DEPENSES	25 817 686,69	18 516 106,77	4 957 536,69
RECETTES	25 817 686,69	17 176 371,06	
Fonctionnement			
DEPENSES	82 846 074,33	81 068 533,13	
RECETTES	82 846 074,33	85 255 832,47	
BUDGET ANNEXE ZAE BANTZENHEIM			
SECTION	**Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)**	**Réalisations - mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**
Investissement			
DEPENSES	1 829 973,69	916 789,69	
RECETTES	1 829 973,69		
Fonctionnement			
DEPENSES	1 009 940,15	53 356,15	
RECETTES	1 009 940,15	3 306,00	

PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			
SECTION	**Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)**	**Réalisations - mandats ou titres (1)**	**Restes à réaliser au 31/12**
Investissement			
DEPENSES	197 733 451,96	128 017 618,34	38 347 506,27
RECETTES	197 733 451,96	107 698 473,84	14 090 423,92
Fonctionnement			
DEPENSES	490 305 595,31	409 665 156,31	
RECETTES	490 305 595,31	491 641 538,97	
Total général des dépenses	**688 039 047,27**	**537 682 774,65**	**38 347 506,27**
Total général des recettes	**688 039 047,27**	**599 340 012,81**	**14 090 423,92**

1. Examen du budget général

1.1. Section de Fonctionnement

On distingue deux types d'opérations au sein de la section de fonctionnement :

- les opérations réelles donnant lieu à décaissement ou encaissement ;
- les opérations d'ordre, qui ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie.

Les opérations réelles sont réparties en *opérations de gestion, en opérations financières et en opérations exceptionnelles*. La différence entre les recettes et les dépenses réelles fait apparaître le résultat de gestion de l'exercice.
Nous examinerons successivement les différents niveaux d'opérations distingués sur le document qui est soumis à votre approbation.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève pour l'année 2023 à 18 777 276,48 €. Cumulé avec l'excédent 2022, l'excédent de clôture ressort à 55 019 040,94 €.

Il permet de dégager une épargne brute faciale (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement) de 29,71 M€ qui constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Après retraitement des cessions, dont une partie est

exceptionnelle, l'épargne brute ressort à 26,94 M€, supérieure à celle de 2022 de 18,41 M€.

1.1.1. Recettes et dépenses réelles

Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur reporté), se sont élevées à 272,42 M€ avec un taux de réalisation de 101,65%, contre 256,5 M€ en 2022. L'évolution ainsi constatée est de + 6,2%.

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

Recettes réelles	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023
Recettes de gestion courante	242 810 615,18 €	244 722 631,46 €	269 124 663,25 €
Recettes financières	190 945,66 €	190 595,39 €	191 351,65 €
Recettes exceptionnelles	1 240 604,69 €	11 585 984,64 €	3 101 289,63 €
Total	**244 242 165,53 €**	**256 499 211,49 €**	**272 417 304,53 €**

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 242,7 M€, soit un taux de réalisation de 83,10%, en hausse de +4,86% par rapport aux données de 2022 (231,44 M€).

La répartition des dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Dépenses réelles	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023
Dépenses de gestion	221 824 922,98 €	229 129 727,59 €	239 252 268,08 €
Dépenses financières	2 224 608,26 €	2 193 179,20 €	3 335 439,12 €
Dépenses exceptionnelles	1 488 002,96 €	115 530,30 €	122 891,93 €
Total	**225 537 534,20 €**	**231 438 437,09 €**	**242 710 599,13 €**

Le solde des opérations réelles de la section de fonctionnement a permis de dégager une épargne brute faciale de 29,7 M€ qui est ramenée à

26,94 M€ après retraitement des opérations de cessions de biens. Le montant 2023 progresse par rapport à celui de 2022 qui était de 18,41 M€.

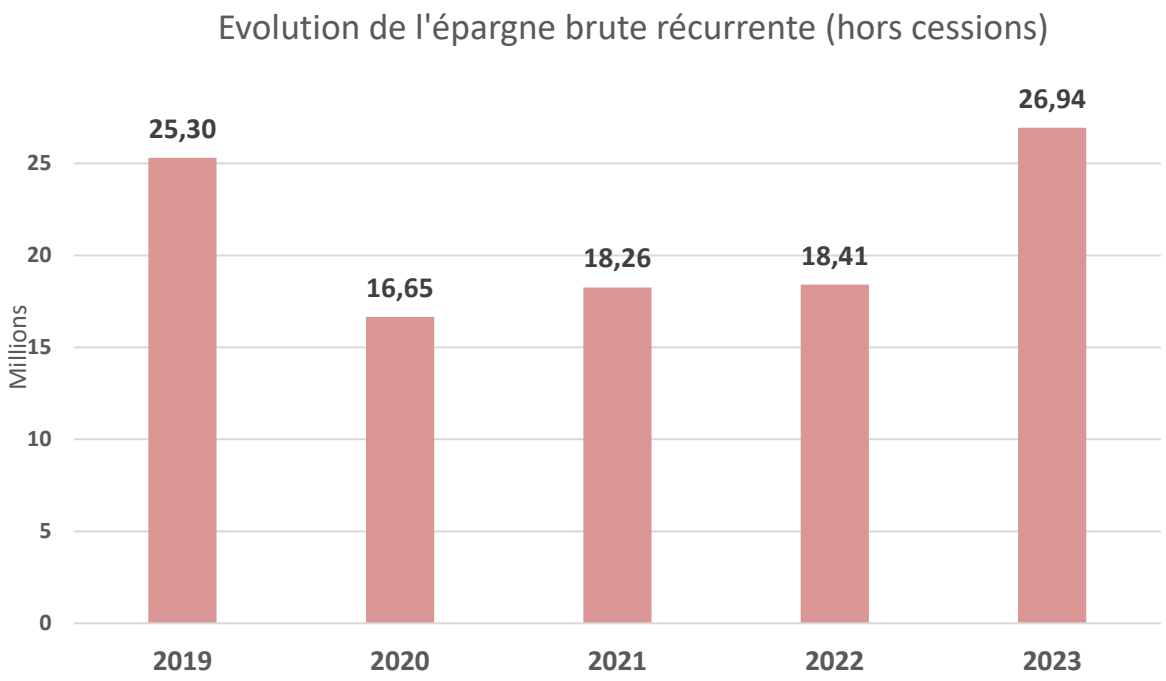

A. Opérations de gestion

a. RECETTES

Elles sont en hausse de 10% (+ 24,40 M€) par rapport à 2022 avec 269,12 M€.
Il s'agit :

- des recettes à caractère fiscal (chapitres 73 et 731) pour 169 577 592,10 € ;
- des dotations et subventions (chapitre 74) pour 55 196 192,56 € ;
- des produits des services et du domaine (chapitre 70) pour 40 707 361,83 € ;
- des autres produits de gestion courante (chapitre 75) pour 3 372 952,17 € ;
- des recettes liées à des remboursements de charges (chapitre 013) pour 270 564,59 €.

Le graphique ci-après illustre la répartition des recettes de gestion :

Recettes de gestion 2023

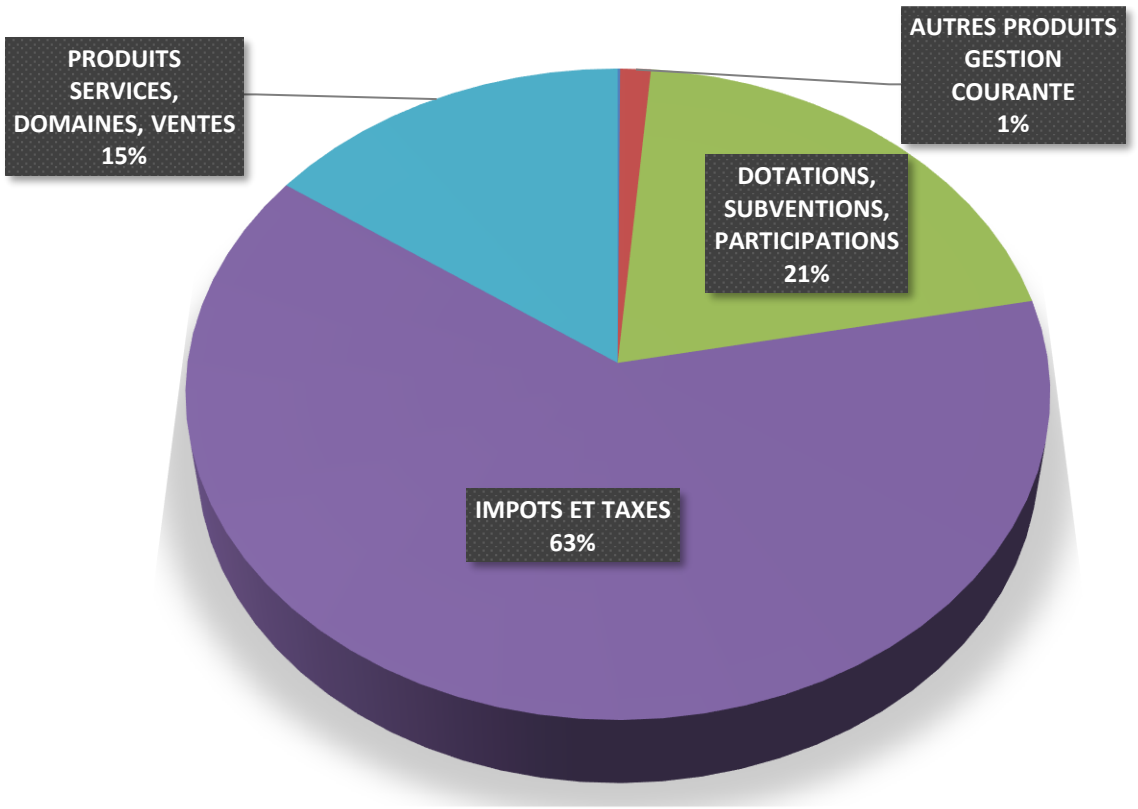

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Il s'agit du poste de recettes le plus important avec 169 577 592,10 €, soit 63% des recettes de gestion et 54% du total des recettes de fonctionnement. Il progresse de 10% par rapport à 2022 avec +15,39 M€ du fait :

- de l'augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,58% à 3,58%
- de rôles fiscaux supplémentaires de 0,99 M€ ;
- de l'effet des revalorisations de bases de la TEOM, la CFE, la fiscalité ménages, la TASCOM et l'IFER

Les recettes fiscales sont détaillées ci-après :

Recettes	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Var. 22/23	Observations
Taxe Enlèvement Ordures Ménagères	36,69	38,26	40,65	6,25%	Evolution des bases
Cotisation Foncière des Entreprises	27,87	29,24	31,24	6,85%	Evolution des bases
Fiscalité ménages	6,78	6,93	15,70	126,54%	Augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,58% à 3,58% + évolution des bases
Fraction de TVA	33,24	36,42	37,41	2,73%	en compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales
Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises	19,08	19,02	20,73	8,99%	Evolution des bases
Compensation FNGIR	14,57	14,57	14,57	0,00%	
Taxe sur les Surfaces Commerciales	3,81	4,29	4,65	8,34%	Evolution des bases
Imposition forfaitaire sur entreprises réseaux (IFER)	1,64	1,75	1,99	13,25%	Evolution des bases
Autres produits fiscaux	6,32	3,70	2,63	-28,98%	Dont : - rôles sup : 0,99M€ -taxe séjour : 1,04M€ - gemapi : 0,41M€
Total	**149,99**	**154,19**	**169,58**	**10,0%**	

Chapitre 74 – Dotations et participations

Deuxième poste de recettes pour la collectivité, les dotations et participations d'un montant de 55 196 192,56 € sont en augmentation de 4,9% soit +2,5 M€ par rapport à 2022.

Les dotations et participations se composent des éléments ci-dessous :

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Var. 22/23
DOTATION DE COMPENSATION (ex compensation part salaires)	21,1	20,6	20,5	-0,6%
PARTICIPATIONS CAF	8,3	3,8	4,7	24,5%
DOTATION COMPENSATION REFORME TAXE PROFESSIONNELLE	7,5	7,5	7,5	0,2%
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	5,5	5,5	5,5	0,1%
PARTICIPATIONS DES COMMUNES	2,5	2,8	2,5	-9,0%
COMPENSATIONS TH, FB, CET	10,2	11,1	12,9	16,0%
AUTRES PARTICIPATIONS (FCTVA, CSRA…)	1,6	1,3	1,5	17,6%
TOTAL	**56,6**	**52,6**	**55,2**	**4,9%**

Chapitre 70 – Produits des services et du domaine

Avec une réalisation de 40 707 361,83 M€ ce chapitre est en hausse de +5,8 M€, soit +16,6%. Ce chapitre est composé à 54% de remboursements de rémunérations, liées au dispositif de mutualisation, à la refacturation des rémunérations au Sivom et aux budgets annexes de m2A.

Les prestations liées au périscolaire et à la petite enfance avec 6,5 M€ sont en augmentation de 12,4% par rapport à 2022, en partie du fait de la nouvelle tarification périscolaire appliquée à compter de septembre 2023).

Les équipements sportifs atteignent 2,6 M€ de recettes, soit une baisse de 5% par rapport à 2022.

Le parc zoologique et botanique avec ses 2,67 M€ de recettes connaît également une diminution par rapport à 2022 (2,9M€).

Le détail par compétence figure ci-dessous :

PRODUITS DES SERVICES	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Var.22/23
REMBOURSEMENTS DE MUTUALISATION ET DE CHARGES DE PERSONNEL	18,0	17,1	22,3	30,5%
PERISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	5,3	5,8	6,5	12,4%
PROPRETE ET DENEIGEMENT	5,4	5,5	5,8	5,0%
EQUIPEMENTS SPORTIFS	1,5	2,7	2,6	-5,0%
PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE	2,0	2,9	2,7	-7,9%
PRODUITS DIVERS	1,0	0,9	0,9	-3,0%
TOTAL	**33,2**	**34,9**	**40,7**	**16,6%**

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Avec 3 372 952,17 €, ces produits sont en augmentation de 904 k€ (+ 36,6%) par rapport au montant de 2022 de 2 468 613,16 €.

Ils comprennent principalement :

- les loyers ou produits de mise à disposition des bâtiments communautaires pour 1,64 M € dont 514 108,31 € de loyer parc exposition
- les recettes d'exploitation du centre sportif pour 474 k€,
- les refacturations liées aux collectes de déchets pour 230 k€
- des redevances pour 168 k€,
- des reprises des excédents de fonctionnement pour 308 k€ (part assainissement lors du transfert de la compétence eau)
- pour le reste, des refacturations diverses dont les refacturations d'impôt foncier des zones d'activité.

Chapitre 013 – Atténuation de charges

Ces remboursements divers sur les frais de personnel représentent 270 564,59 € en diminution de -30,80% par rapport au montant 2022.

Chapitre 76 – Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à 191 351,65 € et sont stables par rapport à l'année précédente.

Chapitre 77 – Recettes exceptionnelles

Avec un total de 3 101 289,63 €, les recettes exceptionnelles sont en très forte baisse par rapport à l'année précédente (11 585 984,64 €) mais restent plus élevés qu'en 2021 (1 240 604,69 €).
En 2022, le montant très élevé s'expliquait notamment par une cession de 5,7 M€ et de remboursements de 4,7 M€ des prestations CAF par les gestionnaires de structures périscolaires et petite enfance.

Les principaux postes qui composent ce chapitre en 2023 sont :

- des produits de cession d'immobilisations pour 2 766 949,61 €
- des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 19 395,90 €
- des recettes autres pour 314 944,12 € (remboursement de prestations CAF par les gestionnaires de structures périscolaires et petite enfance)

b. DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 256,51 M€ en 2023 contre 248,05 M€ en 2022.

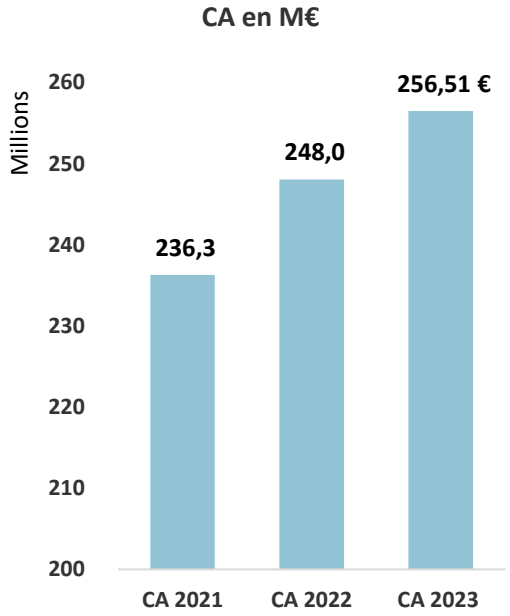

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 242,7 M€ et se déclinent en dépenses de gestion (239,25 M€), dépenses financières (3,34 M€), et charges exceptionnelles (0,123 M€).

Les dépenses de gestion 2023 s'élèvent à 239 252 268,08 € et se répartissent ainsi :

- charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) : 80 276 370,30 € ;
- atténuations de produits (chapitre 014) : 69 821 806,54 € ;
- charges de gestion courante (chapitre 65) : 53 739 716,59 € ;
- charges à caractère général (chapitre 011) : 35 414 374,65 €.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses de gestion :

Dépenses de gestion 2023

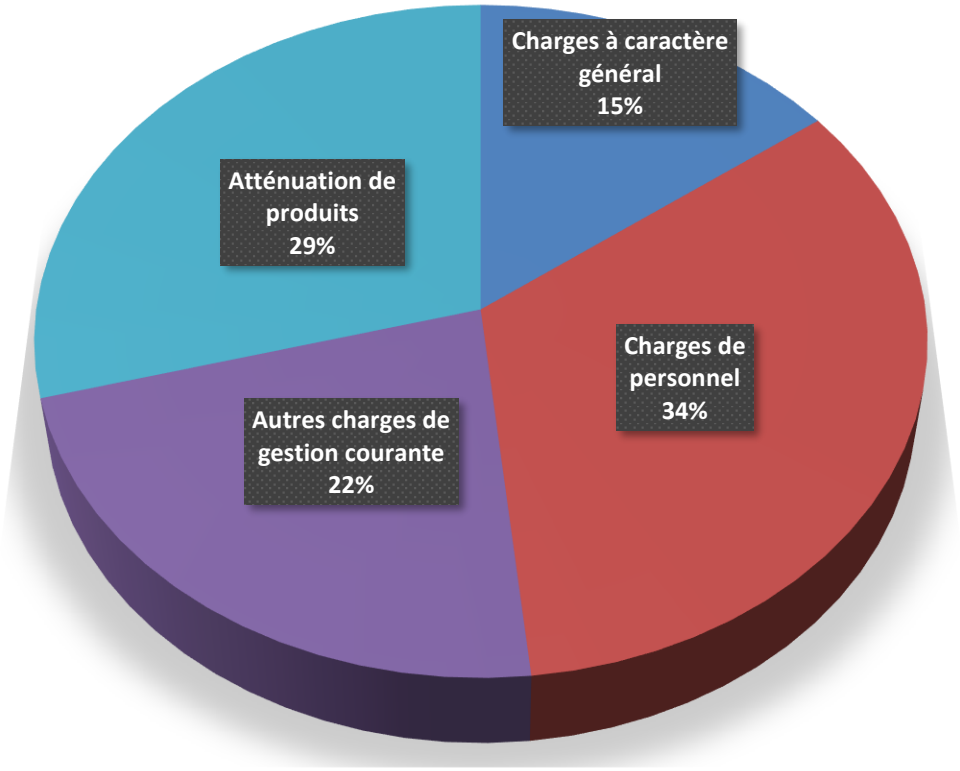

Chapitre 012 – Frais liés au personnel

D'un montant global de 80 276 370,30 € les charges de personnel progressent de + 10,20% par rapport à l'année précédente. L'évolution s'explique principalement par :

- le transfert de la compétence eau, et notamment la création de 20 postes à la régie de l'Eau, refacturés au budget annexe. Hors transfert de cette compétence, l'évolution des charges de personnel s'élève à + 2,95%.
- la prime pouvoir d'achat (0,7 M€)
- l'augmentation du point d'indice (0,5 M€)
- les mesures catégorielles pour les agents de catégorie C (0,3 M€)
- l'impact du Glissement Vieillesse Technicité (0,8 M€)

- diverses créations de postes et transferts d'agents de la ville à m2A (1,9 M€)

Les frais de personnel regroupent différents postes de dépenses :

- les charges du personnel communautaire
- les charges liées aux agents mutualisés
- les charges refacturées aux autres organismes (Sivom) ou aux budgets annexes

Les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses de notre collectivité avec 34% des dépenses de gestion.

Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ces dépenses atteignent 69 821 806,54 € en augmentation de +4,6% par rapport à 2022.

En font partie :

- l'attribution de compensation pour 65 287 652,75 €
- la dotation de solidarité communautaire pour 3 M€ (+2 M€ par rapport à 2022)
- le reversement au FPIC qui passe à 405 774,00 € contre 358 148,00 € en 2022 ;
- le reversement de fraction de TVA pour 334 889,00 €
- le reversement de taxe de séjour à la Collectivité européenne d'Alsace pour 81 198,71 €
- 696 779,08 € de restitution au titre des dégrèvements des contributions directes, montant bien supérieur à 2022 (48 434,06 €)

Ce chapitre représente le deuxième poste de dépenses de m2A.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante

Leur montant est de 53 739 716,59 € pour 2023, en baisse de 6,6% par rapport à 2022.

Elles se répartissent de la manière suivante :

- les subventions de fonctionnement et délégations de service public pour 19 033 644,08 € se déclinent dans les domaines suivants :
  - petite enfance : 6 735 998,76 € ;
  - emploi, université et action économique : 2 431 191 € ;

- périscolaire : 3 908 826,31 € ;
- musées techniques : 1 291 650 € ;
- tourisme et attractivité: 1 223 552 € ;
- aménagement espace communautaire et renouvellement urbain: 1 207 246 € ;
- amicale du personnel : 1 102 850,87 € ;
- transition écologique et climatique : 828 042,74 € ;
- secteurs famille, parentalité, séniors, handicap : 54 000 € ;
- politique de la ville et prévention : 107 500 € ;
- 146 785 € de subventions dans divers secteurs d'activité.

- les contingents et participations se sont élevés à 32 948 421,69 € (contre 32 902 512,01 € en 2022) dont 17 708 678,89 € au SIVOM avec :
  - 10 173 678,89 € pour le traitement des résidus urbains ;
  - 7 535 000 € pour la collecte sélective des déchets ;
  - une participation d'équilibre de 14 640 735 € au budget annexe des transports
  - des contributions aux Epage dans le cadre de la compétence Gemapi, compétence de m2A depuis le 1er janvier 2018, pour 599 007,80 € ;

Chapitre 011 – Charges à caractère général

On retrouve dans ce chapitre les dépenses liées au fonctionnement des services, à l'accomplissement de leurs missions ainsi que des prestations rendues à la population. Ce sont pour la plus grande partie des dépenses incontournables.

Globalement, ces dépenses ressortent à 35 414 374,65 € en 2023 contre 32 014 456,01 € en 2022. Ce chapitre est en hausse de 3,4 M€, fortement impacté par la hausse des coûts de l'énergie (+1,65 M€ pour l'énergie et le chauffage), des matières et des prestations.
Les dépenses liées au périscolaire se sont accrues de 690 k€ suite à l'augmentation du prix des repas.
Les dépenses du secteur sportif dépassent de 1,3 M€ celles de l'année précédente.

Les dépenses du secteur propreté et déneigement se sont accrues de 960 k€ par rapport à 2022.

Ces dépenses ont été mises en œuvre dans le cadre des compétences suivantes :

Compétences	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	% évol.
Mise en œuvre collecte ordures, propreté urbaine et parc auto	9 207 136 €	10 571 940 €	11 535 536 €	9,11%
Gestion de l'activité périscolaire	3 774 430 €	4 407 159 €	5 099 052 €	15,70%
Fonctionnement général de la collectivité	3 147 505 €	3 133 926 €	3 353 469 €	7,01%
Equipements sportifs	4 859 953 €	5 464 865 €	6 975 736 €	27,65%
Parc zoologique et botanique	1 647 594 €	1 804 505 €	1 732 428 €	-3,99%
Entretien et suivi patrimoine communautaire	1 479 055 €	1 574 481 €	1 760 993 €	11,85%
Ressources humaines	901 781 €	1 008 717 €	1 065 037 €	5,58%
Système d'information et informations géographiques	1 063 629 €	987 313 €	1 019 572 €	3,27%
Habitat	175 060 €	148 971 €	169 444 €	13,74%
Petite enfance	722 629 €	900 626 €	880 196 €	-2,27%
Transports et développement économique	1 648 173 €	1 509 855 €	1 420 702 €	-5,90%
Divers	560 583 €	501 119 €	402 210 €	-19,74%
Total	**29 187 529 €**	**32 013 478 €**	**35 414 375 €**	

Le détail par type de dépenses est le suivant :

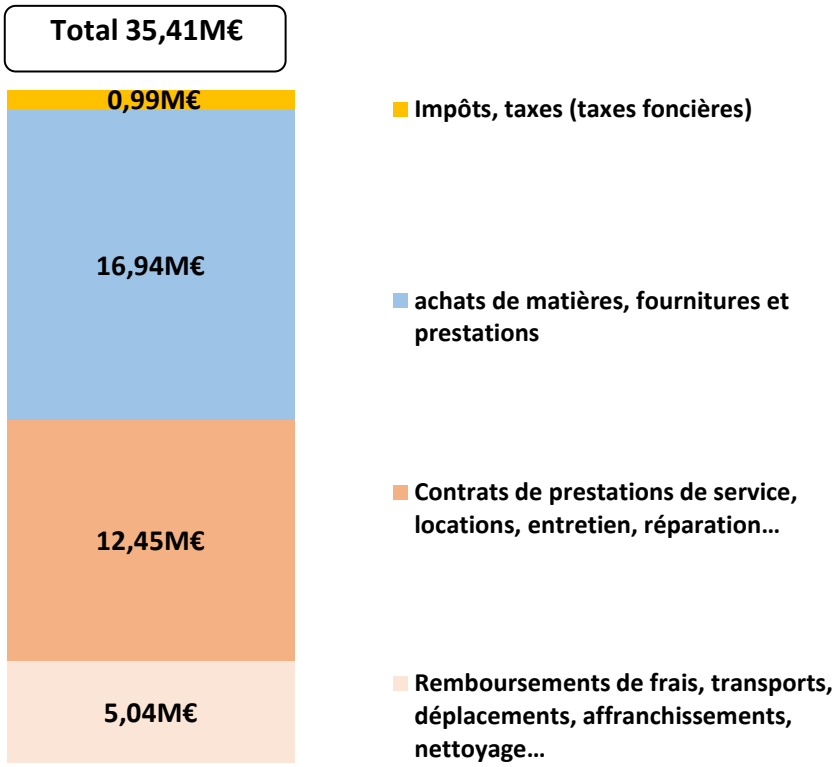

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Elles se montent à 122 891 93 € contre 115 530,30 € en 2022. Ces dépenses sont essentiellement liées aux annulations de titres sur exercices antérieurs.

B. Opérations financières

L'essentiel de ce poste est constitué de la charge de la dette à court et à long terme. Le niveau de réalisation en 2023 s'élève à 3 335 439,12 € contre 2 193 179,20 € en 2022.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit au cours de l'année 2023.

Au 31 décembre 2023, le taux moyen de la dette augmente par rapport à l'exercice précédent, passant à 3,18% contre 2,20% au 31 décembre 2022.

1.1.2. Recettes et dépenses d'ordre

Les opérations d'ordre servent à transférer des valeurs entre sections de Fonctionnement et d'Investissement. Elles n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

a. RECETTES

Le total des recettes d'ordre s'élève à 2 865 783,26 € et est constitué par des régularisations diverses, des écritures liées aux travaux en régie et des reprises sur provisions (2,68 M€).

b. DEPENSES

Les dépenses d'ordre se chiffrent à 13 795 212,18 € et sont composées de :

- 10 458 986,55 € de dotations aux amortissements et aux provisions ;
- 2 876 475,63 € d'écritures relatives à des cessions,
- 459 750 € d'écritures d'étalement de charges financières et de provisions.

1.2. Section d'Investissement

La section d'investissement du compte administratif 2023 totalise 70 721 704,87 € en dépenses et 58 966 721,43 € en recettes.
L'autofinancement et les participations de nos partenaires constituent les premières sources de financement de la section d'investissement.

1.2.1. Opérations réelles

a. RECETTES

1) Autofinancement

L'autofinancement a atteint en 2023 un montant de 26 939 756 € alors qu'il était de 18 412 392 € en 2022, soit une légère hausse de + 46,3%.

2) Dette

En 2023, m2A n'a pas eu recours à l'emprunt.

L'encours de la dette au 31/12/2023 s'élève à 112,8 M€ contre 127,16 M€ au 31/12/2022. La capacité de désendettement s'améliore en passant de 6,9 ans à 4,2 ans, restant ainsi éloignée des seuils d'alerte.

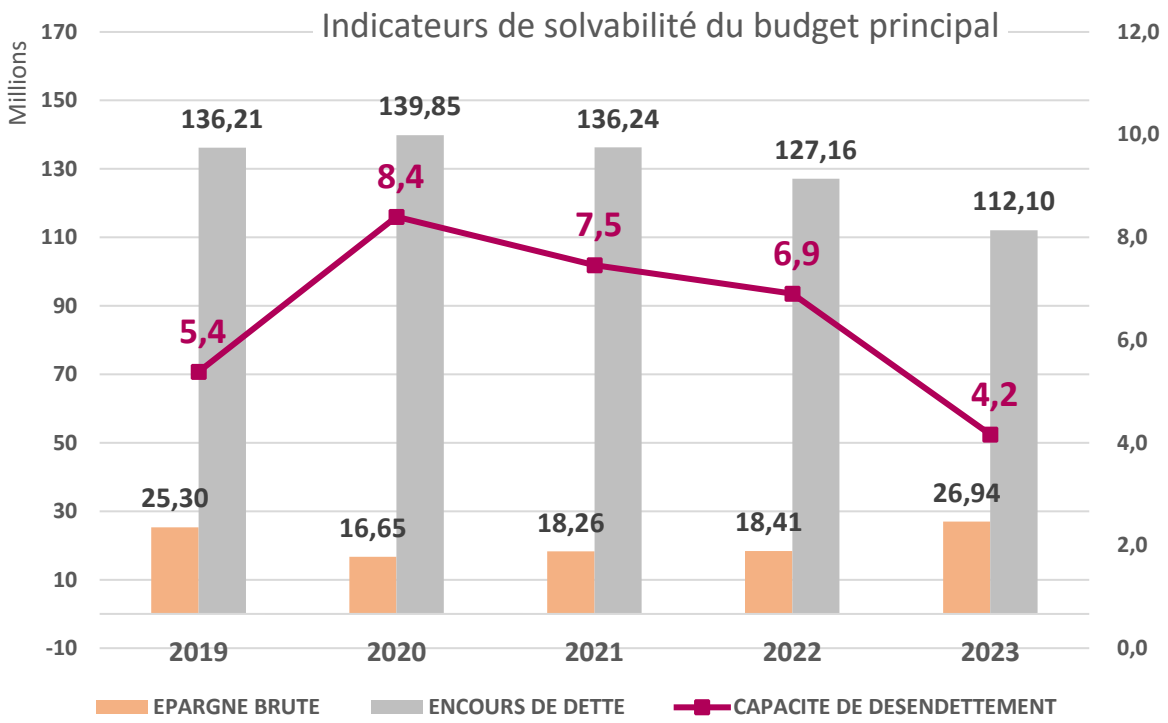

3) Subventions d'équipement perçues

Le montant des subventions d'équipement perçues de nos partenaires s'est élevé à 2 466 180,33 €, en baisse de 51,27% par rapport à l'année 2022 où elles représentaient 5 060 664 €.

Les montants 2023 sont détaillés ci-dessous :

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PERCUES	CA 2022	CA 2023	OBSERVATIONS 2023
Collectivité européenne d'Alsace	1 378 875	262 694	Stellantis, camping, clinique vétérinaire, liaison Wittelsheim Staffelfelden, centre sportif)
Etat	1 668 315	468 539	DSIL (VIF, liaisons, périscolaire, maison du vélo, Technocentre)
Communes	584 439	315 986	Mutualisation mulhouse , Staffelfelden route marie louise
Syndicats / groupements de collectivités	0	717 927	Syndicat Mixte Ouvert pour la Gestion des Ports du Sud-Alsace (euroglas)
Région	935 439	230 861	Quatrium, périscolaires, éclairage patinoire
Autres	493 596	470 173	Dont CAF et agence de l'eau
TOTAL	**5 060 664**	**2 466 180**	

4) Dotations et fonds divers

D'un total de 18 324 273,90 €, cette catégorie de recettes est constituée par :

- la reprise des résultats 2022 pour 14 483 399,41 €,
- la reprise des excédents d'investissement des communes quant à l'assainissement pour 1 971 327,15 €
- le Fonds de Compensation pour la TVA pour 1 852 642,34 €
- les dons, legs et mécénat pour le reste, soit 16 905 €.

b. DEPENSES

1) Conditions d'exécution

Le total des dépenses réelles de l'exercice est de 57 266 561,30 € alors qu'il était de 51 947 641,23 € en 2022.

Les dépenses d'équipement représentent une part importante des réalisations avec 27 990 668,95 € (dont subventions d'équipement et opérations pour compte de

tiers comprises), montant inférieur au niveau 2022 (28 250 315,92€) mais supérieur si on exclut en 2022 le règlement du litige TGV dont le versement est intervenu cette année-là (pour 6 292 310,70 €).

Les dépenses d'équipement se déclinent en :

DEPENSES D'EQUIPEMENT	CA 2022 (M€)	CA 2023 (M€)
Investissements pluriannuels en APCP	6,33	9,78
Subventions d'équipement versées	15,59	9,43
Investissements annuels en travaux	0,69	1,35
Investissements fonciers	0,15	0,00
Investissements annuels en mobilier	4,23	4,90
Opérations pour compte de tiers	1,26	2,54
TOTAL	**28,25**	**27,99**

Les dépenses financières se chiffrent à 25 455 579,23 € dont 17 359 865,46 € pour le remboursement du capital de la dette (dont remboursements temporaires à 3 M€).

D'un montant global de 9 434 298,14 € en 2023 (contre 15 603 052,99 € en 2022), les subventions d'équipement se répartissant dans les domaines d'activité suivants :

Compétence	Montant 2022	Montant 2023
Aménagement espace communautaire	1 785 426	1 769 714
Musées	588 240	190 123
Règlement litige LGV	6 292 311	
Développement économique, enseignement supérieur et transports	2 501 324	108 281
Habitat	1 103 126	1 407 856
Petite enfance et périscolaire	2 438 515	4 847 155
Transition écologique et climatique	670 694	1 054 946
Divers	223 418	56 223
Total	**15 603 053**	**9 434 298**

2) Les dépenses d'équipement

Hors subventions, ces dépenses ressortent à 21,38 M€ et se répartissent dans les domaines énumérés ci-dessous :

- **aménagement du territoire, et zones d'activités : 843 664 €**
  - travaux et aménagements du Village Industriel Fonderie : 366 436 €
  - travaux et aménagements DMC : 61 323 €
  - divers travaux et aménagements : 193 380,64 €
  - travaux dans les zones d'activités : 51 192 €
  - dépollution du parc expo : 171 333 €.
- **Développement économique : 244 043 € déployés sur le Technocentre et 220 987 € pour l'étude de restructuration du site Stellantis**
- **Equipements aquatiques et sportifs 1 883 359 €** avec comme principales réalisations :
  - Divers travaux 329 179 € (dont centre équestre, équipements terrestres)
  - matériel et équipement divers : 389 333 €
  - Centre sportif : 323 052 €
  - Stade de l'Ill : 178 405 €
  - Piscines et équipements aquatiques : 611 238 €
  - Patinoire : 52 152 €
- **Propreté et déneigement : 2 585 923,93 €** avec comme postes de dépenses :
  - acquisition et renouvellement véhicules : 1 874 910 € ;
  - optimisation de la collecte en bacs : 342 113 € ;
  - matériel et aménagement divers : 368 900 €.
- **Aménagements des pistes cyclables : 1 179 216 €**
- **Cité du vélo : 376 728€**
- **Périscolaire : 710 723 €** avec notamment :
  - acquition de mobilier et équipements à destination des sites périscolaires : 136 060€ ;
  - travaux divers sur plusieurs périscolaires : 574 667€ ;
- **Petite enfance 2 126 692 €** pour les projets ci-après :
  - 474 462,65 € pour des travaux divers (dont Multi-accueil Couleurs de vie 219 k€)
  - 35 586,48 € pour de l'équipement divers

- 1 618 643,47€ pour le multi-accueil la Grande Ourse

- Systèmes d'information et informations géographiques : 1 206 619 €
- **Parc zoologique et botanique : 3 135 093 €** avec notamment :
  - Horizon Afrique : 2 732 171 € ;
  - Clinique vétérinaire matériel : 41 469 € ;
  - matériels et travaux divers : 319 848 €.
  - auberge du zoo : 61 160 €
- **Travaux sur le patrimoine touristique : 28 673 €** avec notamment,
  - travaux camping : 19 818,80 € ;
  - travaux auberge jeunesse: 8 854 € ;
- **Travaux sur l'ensemble du patrimoine communautaire :** 520 702 €
- **Travaux ou équipements divers** pour 938 806 €.

Les opérations réalisées pour compte de tiers se sont chiffrées en 2023 à 2 535 089,72 €.

1.2.2. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre de la section d'investissement sont pour partie le reflet de celles qui ont été décrites pour la section de fonctionnement. Ainsi, le total des recettes d'ordre « entre sections » est égal aux dépenses d'ordre de fonctionnement. Cela illustre le mécanisme de transfert entre les sections. S'ajoutent à ces opérations entre sections, les opérations patrimoniales qui concernent exclusivement la section d'investissement.

a. RECETTES

Le total des recettes d'ordre s'élève à 19 795 212,18 € et est constitué de :

- 9 859 582,90 € de dotations aux amortissements ;
- 265 000 € d'écritures d'étalement d'indemnité de remboursement anticipé d'emprunts ;
- 451 355,53 € d'écritures d'étalement de charges COVID, procédure initiée fin 2020 pour 5 ans ;
- 342 798,12 € de provisions et dépréciations ;
- 2 876 475,63 € d'écritures diverses, essentiellement liées à des cessions d'actif ;

- 6 000 000€ d'opérations d'ordre patrimoniales qui concernent les remboursements temporaires d'emprunts.

b. DEPENSES

Les dépenses d'ordre se chiffrent à 8 865 783,26 € et recouvrent :

- 40 373,24 € d'écritures liées aux travaux en régie ;
- 2 700 050 € de provisions (pour litiges et pour garantie d'emprunt) ;
- des opérations diverses en lien avec les cessions pour 125 360,02 € ;
- des écritures patrimoniales pour 6 000 000 €.

2. Examen des Budgets annexes

En plus de son budget principal, m2A dispose de quatre budgets annexes :

- le budget annexe de l'Eau,
- le budget annexe du Chauffage Urbain regroupant les Centrales Thermiques de l'Illberg et de Rixheim,
- le budget annexe des Transports Urbains,
- le budget annexe de la ZAE de Bantzenheim.

Ils permettent de retracer les coûts réels des missions qu'ils recouvrent, conformément à la législation relative aux activités à caractère industriel et commercial.

2.1 Budget annexe de l'Eau

2.1.1 Section d'exploitation

En 2023, les dépenses d'exploitation atteignent 55 670 641,55 € et se décomposent ainsi :

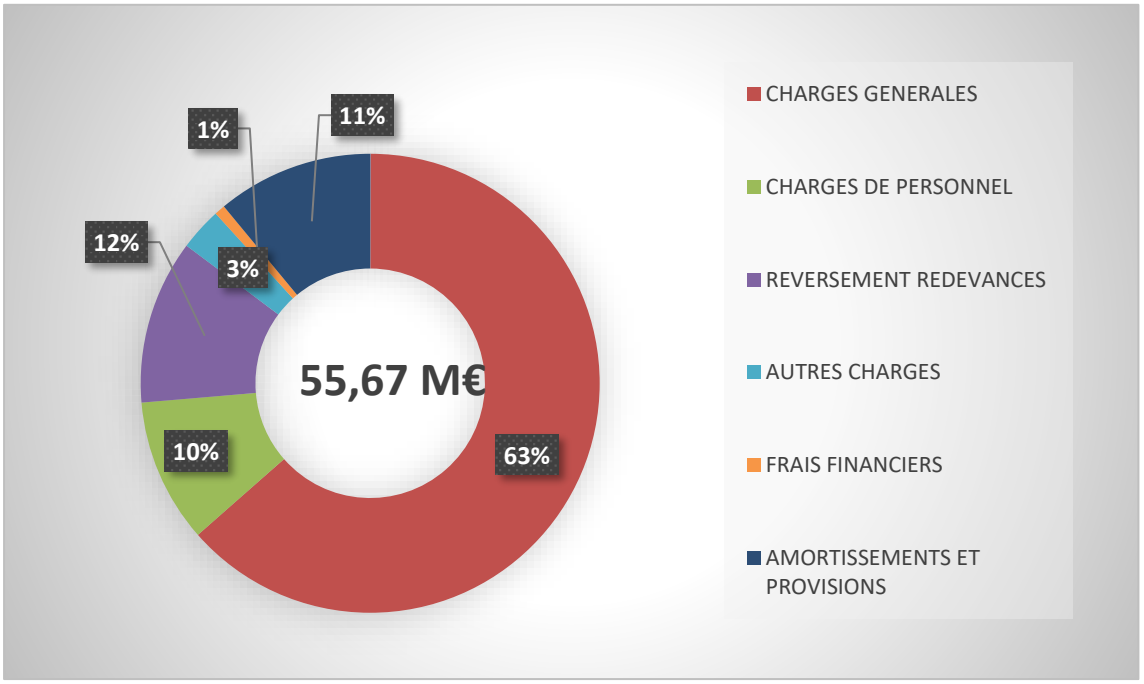

Les dépenses comprennent principalement :

- des charges à caractère général pour 35 339 355,22 € :
  - 4 218 139,13 € d'achats divers (fournitures, énergie, …)
  - 3 878 555,70 € de prestations de services
  - 27 242 660,39 € de versements de redevances et de taxes
- les charges de personnel pour 5 646 960,46 €,
- le reversement des redevances pour 6 443 832,92 €
- les frais financiers pour 419 931,83 € (intérêts des emprunts)
- 1 677 218,26 € d'autres charges (charges exceptionnelles, reprises de déficit, indemnités)
- les mouvements d'ordre, dont les dotations aux amortissements pour 6 124 413,75 €
- le solde reporté pour 18 929,11 €

Les recettes d'exploitation atteignent 68 692 342,81 €. Elles se décomposent comme suit :

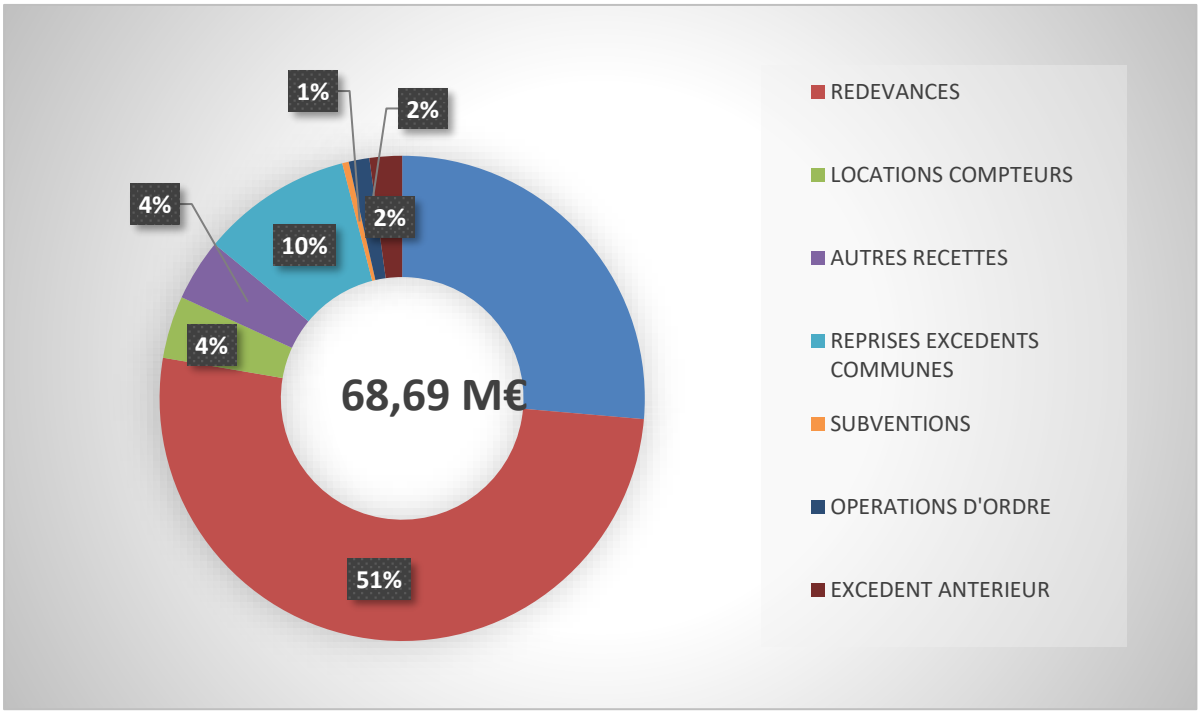

- vente d'eau pour 18 110 638,23 €
- redevances pour 35 249 616,49 €

- reprises des excédents pour 6 917 772,69 €
- les écritures d'ordre pour 944 362,24 €
- les subventions pour 300 090,91 €
- les locations de compteurs pour 2 857 924,97 €
- les autres recettes pour 2 824 721,19 € (remboursements divers, produits exceptionnels)
- le résultat de fonctionnement antérieur de 1 487 216,09 €

Compte tenu des éléments précédemment décrits, ce service dégage un excédent de fonctionnement de 13 021 701,26 €.

2.1.2 Section d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2023 s'élèvent à 25 441 713,14 €.

Les dépenses d'équipement représentent 8 826 763,88 € dont figurent ci-dessous, les principaux investissements réalisés :

- Renouvellement conduites maîtresses pour 1 399 455,93 €
- Renouvellement extension des conduites et branchements Mulhouse pour 1 108 863,19 €
- Amélioration protection du captage Hirtzbach Est pour 1 471 721,62 €
- Acquisition et renouvellement des compteurs pour 743 751,49 €
- Acquisition de matériel spécifique pour 873 229,69 €

S'ajoutent à ces investissements :

- le remboursement de l'emprunt pour 1 577 284,62 €. Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 12,32 M€
- le remboursement de l'avance au budget principal pour 7 000 000 €
- des écritures d'ordre pour 944 362,24 €
- des opérations pour comptes de tiers pour 1 178 231,60 €
- le déficit antérieur reporté pour 162 341,48 €
- des reprises de déficit pour 1 280 488,97 €

Ces dépenses ont pu être financées grâce à :

- des mouvements d'ordre à hauteur de 6 124 413,75 € liés à des amortissements et des régularisations diverses,
- l'avance du budget principal pour 7 000 000 €
- des subventions d'investissement de 1 550 092,15 €
- des subventions pour 1 550 092,15 €
- des dotations et réserves pour 1 065 055,68 €
- les opérations pour comptes de tiers pour 1 165 178,21 €
- le résultat reporté pour 446 427,31 €
- des recettes diverses pour 89 525 €

La section d'investissement est déficitaire de -3 541 360,69 €.
Après reprise du solde des restes à réaliser de -4 459 660,35 €, la section d'investissement dégage un résultat déficitaire de -8 001 021,04 €.

2.2. Budget annexe du Chauffage Urbain

2.2.1. Section d'exploitation

En 2023, les dépenses d'exploitation atteignent 16 347 885,06 € en hausse de 40% par rapport à l'année 2022.

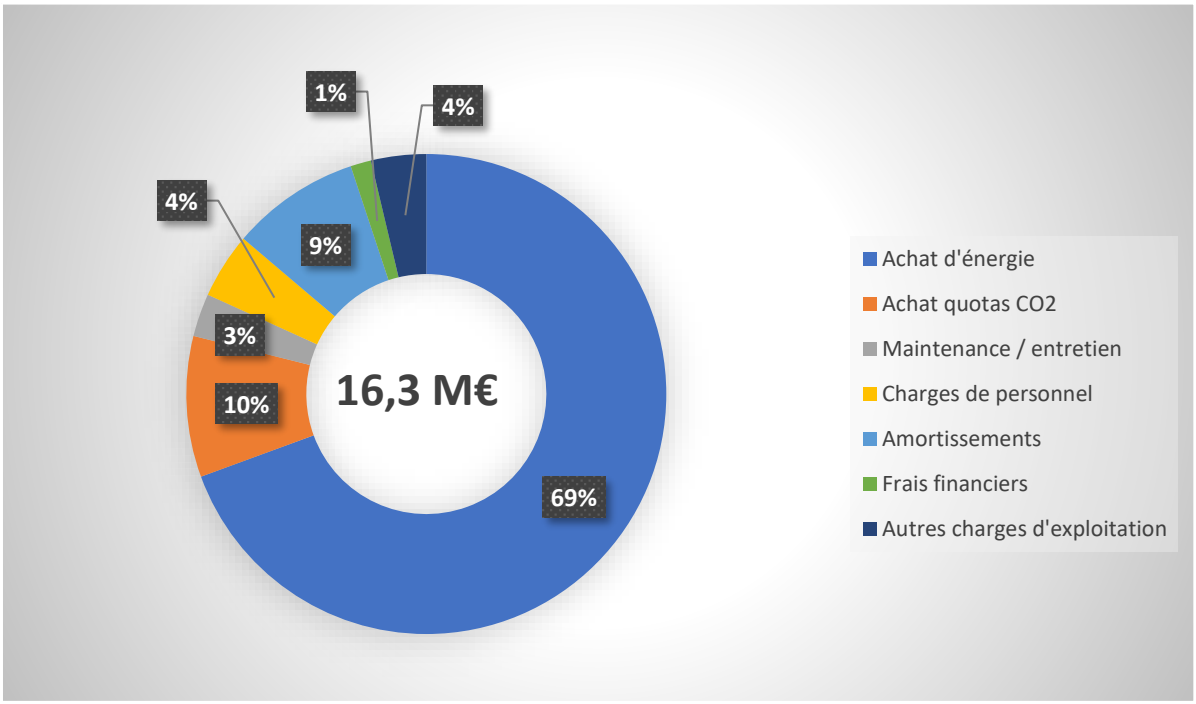

Les dépenses comprennent principalement :

- des charges à caractère général pour 13 976 795,96 €, en hausse de plus de 4,7 M€ par rapport à 2022, avec notamment :
- 11 346 275,39 € d'achat d'énergie et combustible,
- 1 551 000 € d'achat de 20 000 tonnes de quotas de CO_2 au prix unitaire de 77,55 € ;
- 340 838,58 € de maintenance,
- 132 317,94 € d'entretien et réparation,
- 93 846,68 € de frais d'études,
- les charges de personnel pour 722 592,69 €,
- les intérêts des emprunts pour 226 524,16 €,
- 606 853,57 € d'autres charges de gestion courante, dont créances irrécouvrables,
- les mouvements d'ordre, dont les dotations aux amortissements pour 1 421 482,83 €.

Les recettes d'exploitation sont en hausse sensible par rapport à l'année précédente (+4,8%) avec 26 146 276,33 € contre 24 929 736,82 €. Elles se décomposent principalement ainsi :

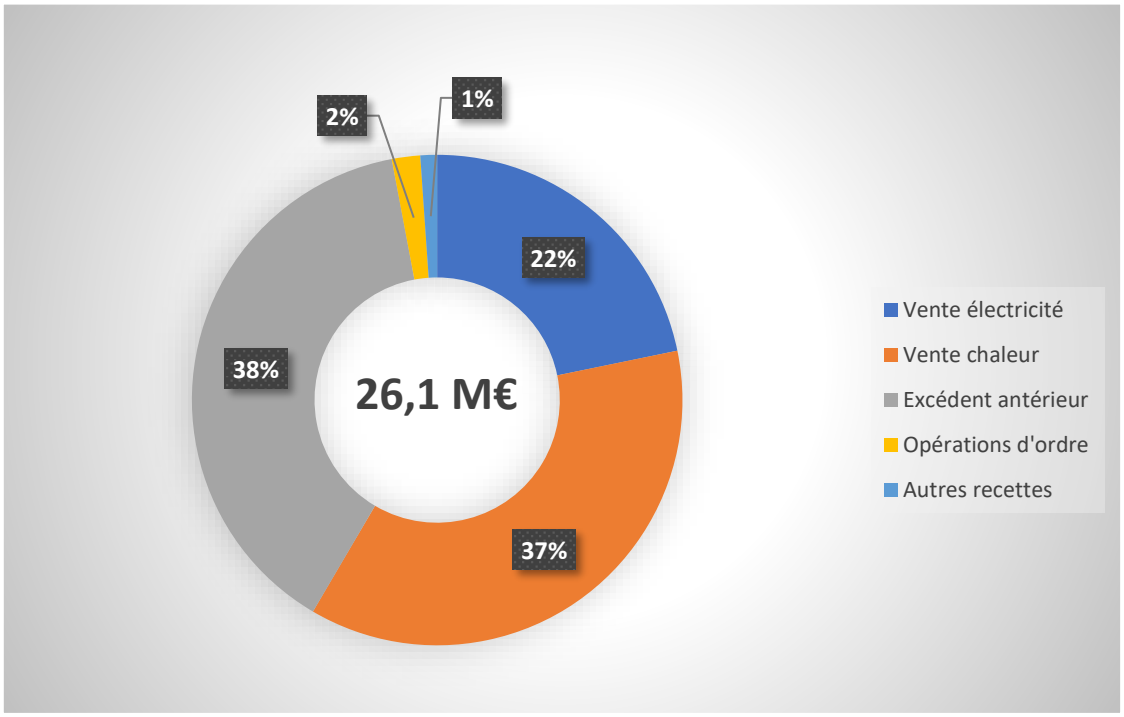

- vente de produits (chaleur et électricité) pour 15 283 300,29 €, en augmentation de 5,6% par rapport à 2022 (14 464 159,08 €). Ce sont les ventes de chaleur qui connaissent la plus forte croissance (+ 3,2 M€ soit + 49%),
- redevance du délégataire du réseau de Rixheim pour 241 322 €,
- 488 761,00 € d'écritures d'ordre relatives au transfert des subventions d'équipement au compte de résultat ainsi que la constatation de la variation des stocks,
- 46 176,65 € de recettes diverses,
- le résultat de fonctionnement reporté de 10 086 716,39 € (contre 7 496 219,44 € en 2022),

Compte tenu des éléments précédemment décrits, ce service dégage un excédent de fonctionnement de 9 798 391,27 €. L'épargne brute se situe à 0,64 M€, inférieure à celle de 2022.

2.2.2. Section d'Investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2023 s'élèvent à 16 880 964,22 € contre 7 225 068,99 € en 2022.

Les dépenses d'équipement représentent 1 111 173,18 € dont figurent ci-dessous, les principaux investissements réalisés :

- études pour 152 428,42 €
- matériel et mobilier pour 113 759,39 €
- travaux sur les réseaux et bâtiments pour 127 291,28 €
- raccordement du quartier Bel Air : 717 694,09 €,

S'ajoutent à ces investissements :

- le remboursement de l'emprunt pour 4 154 464,33 €. Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 12,19 M€ alors qu'il était de 13,45 M€ au 31/12/2022,
- des opérations patrimoniales pour 5 800 000,00 € (remboursements anticipés d'emprunts)
- d'une participation au capital de la SEM « m2A ENERGIES » pour 2 640 000 €,
- des écritures d'ordre pour 488 761,00 €
- le déficit antérieur reporté pour 2 686 565,71 €

Ces dépenses ont pu être financées grâce à :

- des mouvements d'ordre à hauteur de 1 421 482,83 € liés à des amortissements et des régularisations diverses
- l'affectation du résultat 2022 pour 3 227 866,73 €
- des opérations patrimoniales pour 5 800 000,00 € (remboursements anticipés d'emprunts)
- un emprunt de 2 900 000,00 €,
- des subventions d'investissement de 765 339,69 €.

La section d'investissement est déficitaire de -2 766 274,97 €.

Après reprise du solde des restes à réaliser de – 264 475,91 €, la section d'investissement dégage un résultat déficitaire de 3 030 750,88 €.
Le Budget annexe du chauffage urbain dégage ainsi un résultat global de fin d'exercice excédentaire de 6 767 640,39 €.

2.3. Budget annexe des Transports Urbains

L'augmentation du versement mobilité par rapport à l'année 2022 (+3,4 M€) ainsi que la hausse des recettes voyageurs contribuent à maintenir un excédent de la section d'exploitation qui s'élève à 4,187 M€.

L'épargne brute progresse quant à elle pour l'exercice 2023 à 11,65 M€, soit +0,35 M€ par rapport à l'année2022 (11,30 M€).

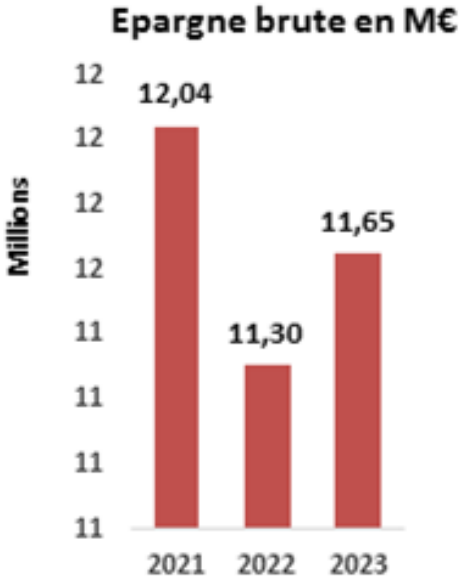

2.3.1. Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation se sont élevées pour 2022 à 81 068 533,13 €, alors qu'elles étaient de 75 745 169,99 € en 2022.

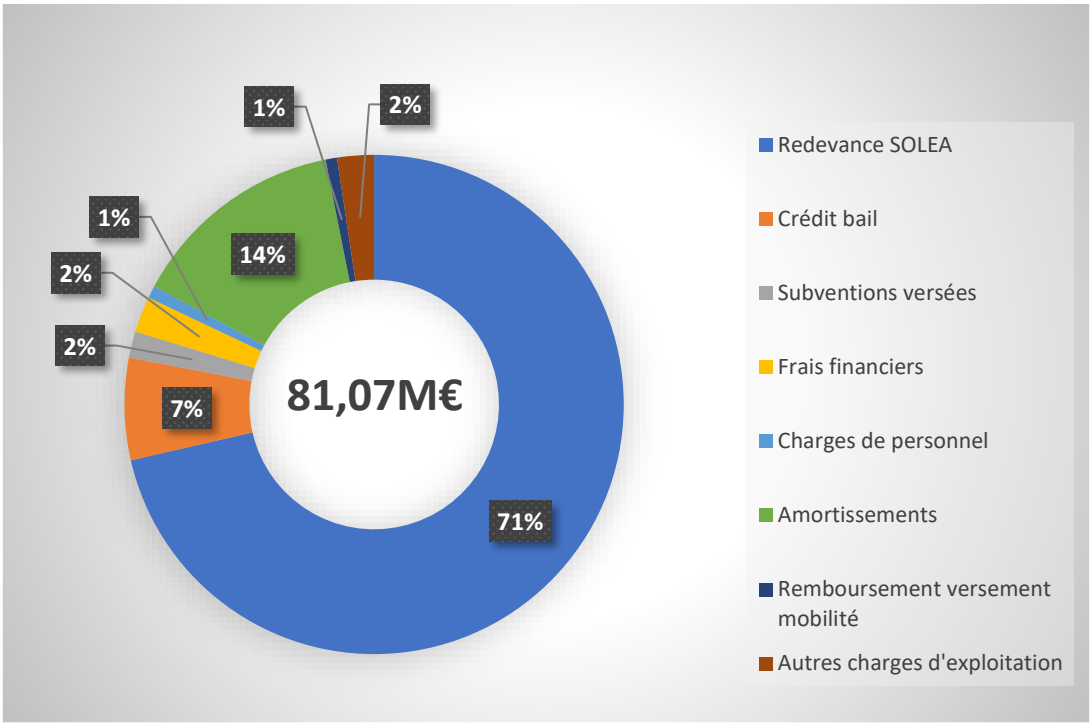

En 2023, les dépenses ont été mises en œuvre ainsi que détaillé ci-après :

- 57 886 839,48 € reversés au délégataire pour l'ensemble de ses dépenses ;
- 5 353 771 € pour les crédits-bails mobiliers et immobiliers ;
- 1 378 787,75 € de subventions ;
- 1 893 247,61 € pour les frais financiers de la dette ;
- 599 999 € pour le remboursement de la taxe de versement transport ;
- 651 708,45 € pour les frais de personnel ;
- 333 465 € de taxes foncières ;
- 250 689,59 € de frais d'exploitation des vélos électriques ;
- les dépenses d'ordre pour un montant de 11 374 876,37 € comprennent des dotations aux amortissements des biens et des charges de fonctionnement à répartir.

Les recettes de la section d'exploitation ont augmenté de 2% et ont atteint 85 255 832,47 € (contre 83 562 761,01 € en 2022). Elles sont constituées par :

- le versement mobilité de 49 896 350,92 €, soit plus de 3 M€ de plus que le montant 2022 ;
- la contribution de 14 640 735 € versée par le budget principal de m2A ;
- 9 374 733,57 € de recettes liées au transport de voyageurs. Ce montant était de 8 441 791 € en 2022 soit + 9,9% ;
- une subvention de la Région de 2 792 639,84 € ;
- le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 663 957,80 € ;
- une participation de l'Etat pour 1 256 033,13 € ;
- des recettes liées à la mise en place de navettes pour 364 019,57 € ;
- une compensation du relèvement du seuil du versement mobilité de 355 801,31 € ;
- le remboursement des communes pour les abonnements jeunes et seniors pour 1 532 102,38 € ;
- des produits de location de vélos électriques de 144 566,59 € ;
- des recettes d'ordre de 1 081 324,49 € relatives à des écritures de transfert de charges ;
- le résultat de fonctionnement reporté de 2 526 444,33 €.

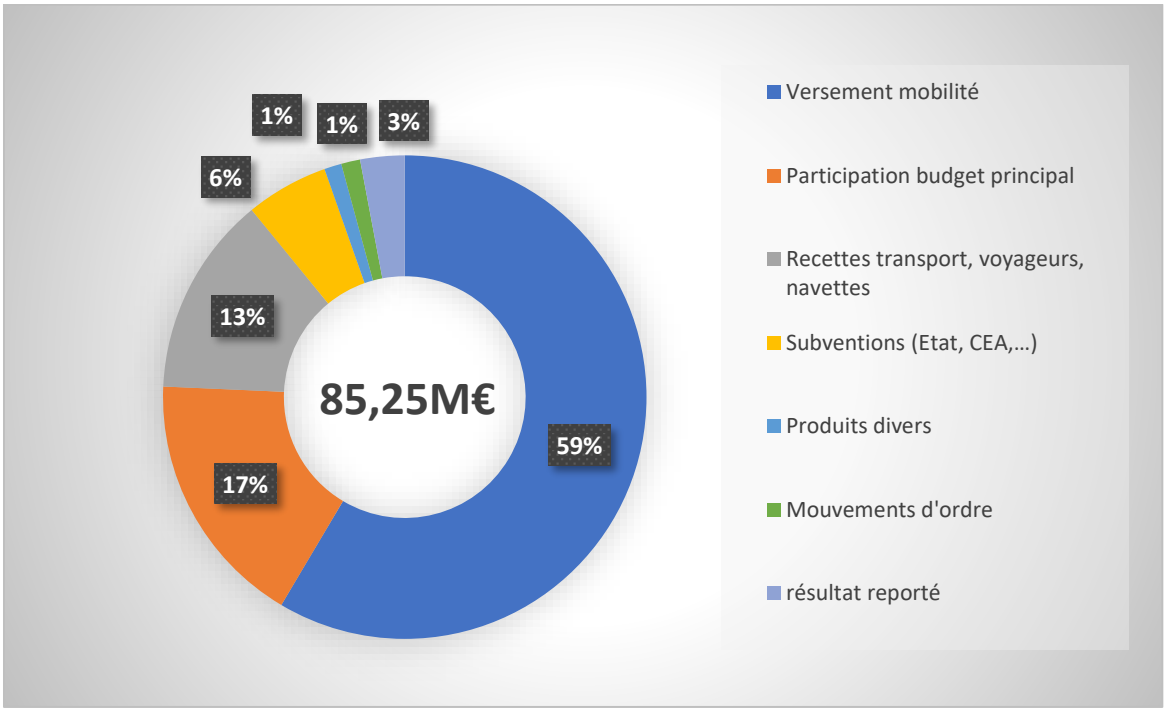

L'exploitation de ce service dégage un résultat excédentaire de 4 187 299,34 €.

2.3.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 18 516 106,77 € (contre 14 973 552,83 € en 2022) et se décomposent en 17 434 782,28 € d'opérations réelles et 1 081 324,49 € d'opérations d'ordre.

Le détail des opérations réelles figure ci-dessous :

- les dépenses d'équipement représentent 6 028 653,13 € (contre 4 297 481 € en 2022) et ont été consacrées à :
- 3 065 598,72 € d'acquisition de matériel d'exploitation (bus électriques, bus articulés GNV…) ;
- 155 348,18 € d'acquisition de terrain ;
- 1 115 547,62 € d'avances versés au délégataire pour qu'il réalise un certain nombre de travaux ;
- 539 285,88 € d'installations techniques tram train ;
- 332 678,76 € pour les études, logiciels… ;
- le solde, soit un peu plus de 820 000 €, pour des travaux et acquisitions diverses ;
- 9 567 472,57 € de remboursement du capital de la dette ;
- 1 838 656,56 € de solde reporté.

Les opérations d'ordre de 1 081 324,49 € se décomposent en :

- 240 894 € de transfert au compte de résultat des subventions perçues ;
- 840 430,49 € de charges à étaler.

Les recettes d'investissement se sont élevées à 17 176 371,06 €, réparties en 5 801 494,69 € de recettes réelles, et 11 374 876,37 € en ordre.

Les recettes réelles d'investissement proviennent de :

- 5 291 146,69 € de couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- 345 348 € de subvention de l'Etat pour le compte mobilité ;
- 165 000 € de subvention du Fonds vert.

Il n'y a pas eu d'emprunt souscrit en 2023.

Les recettes d'ordre d'investissement d'un montant global de 11 374 876,37 € sont relatives à :

- 9 022 904,27 € d'écritures d'amortissements ;
- 1 952 272,10 € de charges à étaler ;
- 399 700 € de provisions.

La section d'investissement est déficitaire de -1 339 735,71 €.

Après reprise des restes à réaliser de la section d'investissement pour un montant de 4 957 536,69 €, le Compte Administratif 2023 du budget annexe des transports urbains dégage un résultat global de fin d'exercice déficitaire de – 2 109 973,06 €.

2.4. Budget annexe ZAE gare de Bantzenheim

Le budget annexe de la zone d'activités « Gare de Bantzenheim » retrace les opérations réelles et d'ordre qui ont été réalisées en 2023.

2.4.1. Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation 2023 s'élèvent à 53 356,15 €.

Elles comprennent :

- des charges à caractères général pour 3 306,00 €,
- la reprise du déficit antérieur de 50 050,15 €.

Les recettes d'exploitation de 3 306,00 € sont constituées par des écritures d'ordre.

L'exploitation de ce service dégage un résultat déficitaire de -50 050,15 €.

2.4.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 916 789,69 € en 2023 et concernent quasi exclusivement la reprise de l'excédent antérieur reporté.

Ce budget n'a pas enregistré de recette d'investissement en 2023.

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de -916 789,69 €.
Le compte administratif 2023 du budget annexe de la ZAE de Bantzenheim dégage un résultat global déficitaire de -966 839,84 €.